

43 autres accusés d'actes de violence politique bénéficient de mesures juridiques



Managua, 14 juin (RHC)- Le gouvernement vénézuélien a fait bénéficier de mesures de remplacement de la privation de liberté 43 personnes jugées pour avoir participé à des actes de violence politique contre l'ordre constitutionnel.

La présidente de la Commission de la Vérité, de la Justice et de la Paix, Delcy Rodríguez, a réaffirmé que ces mesures juridiques constituent un geste de bonne volonté de l'exécutif afin de promouvoir la paix et l'entente nationale.

Auparavant, 80 autres personnes avaient bénéficié de mesures similaires qui vont depuis la libération totale, l'interdiction de quitter le pays et d'autres formules alternatives pour purger leur peine.



Radio Habana Cuba